

La question foncière sur la Côte ouest malgache au Nord de la région du Menabe, zone traditionnelle de migrations venant des différentes régions de Madagascar :

Land Issue on the Western Coast of Madagascar, Northern Menabe, a Long Time Migration Area for Different Regions of Madagascar .

Suzanne Chazan-Gillig¹ & Dera Haidaraly²

Résumé

Nous présentons un travail de recherche comparatif de la situation foncière actuelle (2005) par rapport à celle des premières années d'indépendance nationale (1970) dans une même région de la côte Ouest malgache : la partie Nord de la région du Menabe, aujourd'hui territoire de la mairie d'Aboalimena. Cette région se trouvait dans une situation proche de la famine en août 2005. La situation de grande pauvreté, ajoutée à une forte pression foncière sur les terres de droit collectif - terres de mangroves « *sira-sira* » et de forêts -, était déjà très préoccupante. Elle est devenue catastrophique à l'occasion d'incendies de forêt d'une ampleur jamais connue auparavant. Le paysage de « terre brûlée » auquel nous avons été confrontés renvoyait à l'insécurité foncière des habitants des villages auteurs de ces incendies.

Deux conflits principaux seront présentés, à propos desquels le droit traditionnel s'est manifesté comme étant bien fragile. Ces conflits opposent, selon les circonstances, les salariés des villes aux paysans, les migrants aux originaires, les migrants entre eux, les originaires entre eux ou encore les pouvoirs des différentes instances locales. On constate la méconnaissance ou le déni d'existence de droits traditionnels, sans pour autant que les protagonistes ne se réclament du droit moderne. Les plus nombreuses contestations portent sur les terres défrichées puis cultivées par des nouveaux venus sans référer à aucun droit puisque ce sont des espaces de forêts supposés libres. Peu de conflits insolubles ont pour objet les terres cultivées aux alentours des villages, ceux-ci étant de simples conflits d'héritage entre parents et alliés à propos des « terres *lova* », qui sont juridiquement vérifiables à travers une étude des liens de parenté. Le droit éminent sur la terre des collectivités rurales, correspondant à l'ancienne organisation royale Sakalava, est d'une toute autre nature. C'est un droit d'ordre politique appliqué au système autrefois dominant de l'élevage et sa commercialisation. Avec

¹ Chargée de recherche à l'IRD

² Etudiant LMS à l'institut d'histoire de l'Université de Tananarive et de Tuléar.

la colonisation, ce droit s'est projeté naturellement sur le contrôle collectif des terres non cultivables de forêt, de mangroves dites «terres libres » pour les géographes. Cette souveraineté sur la terre était exercée par les pouvoirs villageois, de nature cooptative. Les migrants pouvaient cultiver les terres, sous condition que celles-ci ne soient pas vendues, mais rendues à leur propriétaire quand ils repartaient au pays d'origine. Les anciens migrants venus à l'époque de la grande colonisation ont somme toute assez bien respecté cet accord initial durant la 1^{ère} République malgache. Arrivés sur place, ils ont contracté une relation personnelle de parenté à plaisanterie avec le propriétaire de la terre, là où le plus souvent se trouvent les pâturages. Ce serment de fraternité a ouvert aux migrants un droit unique de mise en valeur des terres qu'ils ont eu l'autorisation d'occuper, excluant toute forme de spéculation foncière,.

A travers l'étude comparée de deux conflits fonciers mettant en œuvre l'ensemble des institutions locales et des procédures récemment mises en place pour les solutionner, nous verrons que le droit traditionnel n'est plus suffisant pour régler les situations. Dans un des cas, la forme associative mise en cause dans le conflit n'a trouvé de solution qu'à travers une confrontation directe de toutes les parties en cause dans le cadre de la sous-préfecture. Cette situation donne à penser qu'une politique visant à fixer gratuitement au niveau des mairies les droits des paysans, est une urgence d'autant plus grande que la pauvreté des villages du Nord de la région Menabe deviendrait déshérence si leurs avoirs fonciers venaient à être, d'une manière ou d'une autre, contestés. L'urgence doit être accompagnée de gratuité pour dresser une sorte de plan d'occupation des sols au niveau des mairies et des villages concernés. Est-ce suffisant pour sécuriser les paysans sur leurs terres, eux qui ne peuvent faire valoir leurs droits en utilisant la procédure d'enregistrement trop coûteuse ? Simultanément, l'Ouest malgache est-il encore cet « eldorado » où les ressources naturelles sont si grandes qu'une simple politique migratoire suffirait à développer la région ? Certes, non. Ce mythe néo-colonial est désuet devant les aléas climatiques et le bas niveau des forces de production qui font plutôt penser au « mythe de Sisyphe » qu'à un « eldorado aux lendemains qui chantent ». C'est ce que le second conflit nous a permis d'aborder.

Abstract

The following paper concerns our comparison of the prevailing land situation in a Western Coast of Madagascar Region (2005), with the existing situation during the first decade of National Independence (1970). This Region is the Northern Menabe Region, presently area of the Aboalimena town council, a mere village in 1970. The region was considered as an endangered « red area » in August 2005, heading for people starvation. The extreme poverty we encountered, allied to a strong pressure upon the customary law lands – mangrove «*sira-sira* » and forest lands – was already creating a critical situation. Its evolution was even catastrophic when we were to attend to unequalled forest conflagrations. The scorched earth landscape we were confronted referred to land ownership

insecurity within the village inhabitants, the true authors of these forest fires. Thus, the land issue is becoming an unavoidable item of contemporary change analysis.

Two main disputes will be described, where the customary law, which was so strong during the first decade of National Independence, appeared very frail when it was challenged, denied or considered non-existent by those who claimed apparently free lands. In these conflicts, according to circumstances, town employees were opposed to farmers, migrants to natives, migrants against other migrants, natives against other natives, or even different local bodies. The issue at stake implied the ignorance or the denial of the customary land law by the protagonists, however without any claim to enforcing modern law. Most disputes were related to lands cleared and cultivated by newcomers with no reference to any land law, those being considered as “free” lands. Controlling and watching forests are presently unsuitable ways of fighting against these modes of unfair appropriation where action anticipates law. Formerly, customary land law concerned free lands as forests, pasture and mangrove “*sira-sira*”. Few disputes arose from cultivated lands surrounding villages, those being simple inheritance disputes between relatives and allied families concerning “*lova*” lands, the latter being legally ascertained by kinship analysis. But the prevailing land law of rural communities according to the previous Sakalava Kings’ organisation is of an entirely different nature. This law is of a political nature and it applied to a formerly dominating system of livestock farming and commercialisation. During the Colonisation period, this law applied naturally to the collective rule of lands unsuitable for cultivation like forests and mangroves, said “free lands” by the geographers. This rule over land was exercised by local communities on a cooptation basis. Migrants or “*zana tany*”³, were allowed to cultivate lands under the condition that they would not to be sold but be given back to their owner when the migrants would go back to their homeland. Older migrants who came under enforced work or in order to become employees of the large concessions during the Big Colonisation period, finally fairly well abode this initial contract during 1st Malagasy Republic. When arriving, they have contracted a private “joke relative” or “*fatidra*” relationship with the land owner, generally of the pasture lands. This kinship oath has opened for the migrants an unique right to exploit those lands they were allowed to settle in, ruling out any type of land speculation.

By a comparison of two land conflicts involving all local communities and every procedure among those which have been recently set up to find a solution, we will show that customary law is no more sufficient to settle these situations. On one instance, the association mode involved in the conflict, an other way to consider the collective ownership of so-called free

³ Littéralement « land children », which refers to the land law allowing the migrants to exploit lands. From the social point of view referring to the social link of « Fatidra » (joke relatives), equivalent to an allegiance oath of a contractual nature : the land which has been granted to the migrant is not rent by natives nor given under the métayage system. It is a loan for the settlement of the migrant which goes back to the native when he leaves.

lands, could not find its solution until a direct hearing of all parties under supervision of the Sous-Prefecture. This situation suggests that a policy intended to define a free attribution of land rights to the farmers by the town councils is an urgency, especially since the poverty encountered in Northern Menabe villages would become an escheat if their land properties happen to be challenged, somehow or other. Land is in fact their only true natural resource, despite of climatic hazards which limit the farming potential. This urgency feeling should be accompanied by a free access plan to land ownership, and the elaboration of a sort of “land occupation scheme” by town councils and villages councils. Will it be sufficient to allow safe occupation of their lands by farmers, who cannot enforce their land ownership unless by using the registration procedure, presently out of their reach or too expensive ? At the same time, is Western Madagascar still this “eldorado” where natural resources would be so wide that a simple migration policy would be sufficient to the region development ? Obviously, it is not. This neo-colonial myth is old-fashioned when the climatic hazards and the low level of production which refer much better to the “Sisyphus Myth” than to an “eldorado for a brighter future”. This was the main issue we encountered when dealing with the second conflict .

1. Position du problème

Nous avons engagé une recherche sur la côte Ouest malgache dans la région du Menabe, dont le territoire administratif actuel correspond, peu ou prou, à ce que fut autrefois le premier royaume Sakalava, fondé à la fin du 17^{ème}, début du 18^{ème} siècles à travers deux courants migratoires de direction Est-sud-ouest et Ouest-sud-ouest, qui se sont étendus sur toute la côte Ouest, donnant naissance aux grandes dynasties parmi lesquelles, les Maroseragna se sont séparés des Andrevola et des Bara pour former le premier royaume du Menabe à Madagascar.. Nous avons fait porter notre recherche d'août à Novembre 2005 sur « *les recompositions territoriales et l'articulation des échanges avec la production* » parce que ce sujet occupait toute l'actualité locale au moment précis où se sont mises en place les nouvelles instances régionales et ont été redéfinis les pouvoirs respectifs des quartiers et des mairies engagés à participer plus directement au développement. Les données cartographiques⁴ de la thèse de S. Chazan-Gillig (1987), dont le terrain a été effectué de 1967 à 1970 dans les mêmes villages étudiés, ont servi de point de repère et de support à l'étude de la transformation des frontières territoriales des villages, des quartiers « *fokontany* », dans les limites actuelles de la mairie d'Aboalimena. D'entrée de jeu, nous avons constaté que les anciens territoires villageois dessinés en 1970 (ibid. 1987 : 262, 264.)⁵, sont restés les mêmes, à quelques variations près relatives aux contraintes géo-climatiques, qui ont transformé en 40 années le paysage local le long de la côte et sur le delta du fleuve Manambolo. Les villages et leurs territoires, encore en place aujourd'hui, sont le cadre de recompositions sociales et économiques, fondées sur un équilibre nouveau entre les principales activités autrefois centrées sur l'élevage, les cultures sèches et secondairement la riziculture sèche et/ou irriguée. C'est aujourd'hui la pêche, activité traditionnelle pour les Vezo de la côte, récente pour les migrants venus des hauts-plateaux malgaches ou encore du sud-Est et Sud-ouest de l'île, plus que l'élevage qui détermine l'articulation des autres productions : cultures sèches (manioc, maïs, haricots, arachides), de décrue ou irriguées (riz). La pêche, l'agriculture et, secondairement le maïs, sont les produits qui font l'objet d'échanges monétaires dans cette région enclavée six mois dans l'année en saison des pluies. La question foncière se joue à deux niveaux principaux, celui des espaces de production et de distribution dans la mesure où les produits et les hommes, qui circulent d'une mairie à l'autre, font l'objet de taxes prélevées au bénéfice de la commune pour alimenter son budget de fonctionnement. Le territoire de la commune apparaît ainsi comme le premier cadre d'organisation des circuits commerciaux officiels alors que ce sont les divisions de quartier qui constituent le cadre des circuits d'échanges informels entre villages à économie ou calendriers culturels complémentaires (pêche et riziculture ou encore la succession des récoltes de riz, enfin celles des cultures sèches plus ou moins tardives). Nous verrons que l'activité de

⁴ Dont certaines sont restées littérature grise et d'autres ont été publiées dans l'ouvrage « *la société sakalava* » paru chez Karthala en 1991.

⁵ S. Chazan-Gillig. 1991. « La société Sakalave : Le Menabe dans la construction nationale malgache ». Orstom/Karthala. 370 Pages.

pêche pour laquelle la question du territoire de production ne se pose pas, génère, malgré tout, des conflits fonciers indirects relatifs à la taxe de circulation d'une part et à la nécessité de trouver des espaces de production pour vivre sur place, près des lieux de pêche d'autre part. Ce sont les terres de droits collectifs appartenant traditionnellement aux originaires Sakalava, qui sont ainsi cultivées et les plus revendiquées car sur les terres d'héritage « *lova* », la contestation ne peut venir que de parents plus ou moins proches, opposant généralement ceux qui sont installés en ville, proches des administrations et les autres résidant dans le village d'origine près des tombeaux de la famille. Ce genre de conflits s'est développés, de façon exemplaire, sur les terres « *lova* » du lac Bemarivo. Ainsi, à Andranofotsy, dans le village particulièrement étudié par S. Chazan en 1970, les Misara avaient de grands espaces de rizières au bord du lac à l'Ouest du Bemarivo, à hauteur du tombeau d'origine de leurs parents « *Befifitaha* ». C'était des terres « *lova* » qui faisaient la fierté du père encore vivant en 1970. Aujourd'hui en 2005, cette grande superficie cartographiée à l'époque (1991 :) a été appropriée par des parents résidant en ville parce que plus proches de l'administration, tandis que ceux qui sont restés à la campagne sont devenus métayers de leur propre terre. Dans ces types de conflits d'ordre privé interfamiliaux les solutions sont naturellement trouvées en fonction des rapports de famille entre elles, la raison du plus fort étant toujours la meilleure. Il n'en n'est pas de même des terres collectives qui sont considérées pour certains, comme les migrants, les représentants de l'administration ou encore les experts et développeurs, comme des terres libres. Mais il n'existe pas de « terres libres » dans le droit traditionnel Sakalava. Tout au plus, celui qui cultive après l'avoir défrichée, en revendique le droit. Mais, ce serait oublier que ces terres ont un propriétaire qui doit avoir donné son accord préalablement au travail de défrichement. Nous le verrons plus loin.

En dehors de ces considérations générales sur les droits traditionnels et leur fragilité, la question foncière a été abordée dans nos enquêtes d'une manière inattendue et brutale devant l'ampleur de ce qu'il faut bien appeler aujourd'hui une catastrophe écologique. Les terres de mangrove qui s'étalaient le long de la bordure côtière et sur les deltas des fleuves – de la Morondava, de la Tsiribihina et du Manambolo, sont devenues des espaces où se pratiquent, maintenant la riziculture de décrue de faible productivité et se développent les cultures sèches pour nourrir les habitants (essentiellement des migrants) des nouveaux villages qui se sont installés le long de la côte, lesquels n'existaient pas en 1970. De plus, la quasi-disparition de la forêt, comme celle d'Andranofotsy⁶ autrefois plus ou moins dense en bordure de la route intérieure alors piste à bœufs qui mène à la mer, a transformé complètement le paysage local depuis 1970. Entre temps, cette piste a été élargie par les Américains pour faciliter l'accès à la mer, quand ils ont fait les recherches pétrolières le long de la côte et de l'intérieur. La dénomination même du village de pêche auquel cette route élargie mène « Le port » est le fait des Américains. Le Poort a aujourd'hui remplacé l'ancien village-Port de la colonisation

⁶ Village du delta Nord de la Tsiribihina à 15 Km environ de la ville de Bel-Sur-Tsiribihina.

Andramay, situé à quelques Km plus au Sud. De la même manière, quand l'on suit la route principale qui mène de la ville de Belo-Sur-Tsiribihina à Aboalimena, lieu principal de nos enquêtes, cette route comptait encore sur son passage en 1970 de très grandes surfaces de forêts, suffisamment préservées pour être considérées comme des endroits où l'on trouve des espèces rares à préserver. Aujourd'hui, comme à Andranofotsy, on observe l'existence de brûlis forestiers « hatsake », plus ou moins étendus et resserrés, qui alternent avec la forêt. Octobre 2005, a connu une sorte d'achèvement de ce processus de dégradation en passant, en une seule nuit, à un paysage de « terre brûlée » à la suite de trois gros incendies qui ont éclaté sur le parcours allant du Pont de Soahazo jusqu'à quelques Km de la mairie d'Aboalimena aux endroits des plus belles forêts. Lors du 1^{er} incendie ce sont 7 Km sur 5 de large environ qui ont disparu. Et, ce n'était pas fini, quelques jours plus tard, deux autres incendies, moins importants mais tout aussi dévastateurs, qui se sont à nouveau déclarés, le 1^{er} à la jonction de la route de Moralihy qui mène au bord de la mer, au nouveau village « le Port ». Le dernier incendie d'amplitude comparable s'est déclaré au Nord d'Aboalimena, là où se trouvent les terres de pâturage « Tohitsomby ».



@ Chazan-Gillig & Haidaraly :

2005

1- Incendie de la forêt du pont de Soahazo à quelques Km. d'Aboalimena : 4 H. du matin

Ces actions nécessairement collectives et concertées sont des signaux d'alarme qui traduisent la très grande insécurité des paysans qui vivaient encore les conséquences du cyclone « Gafilo », auquel a succédé deux saison de très grande sécheresse. Le village était considéré « zone rouge », dans une situation proche de la famine. Les paysans, à l'exception de quelques notables dont une partie des familles résidaient dans la ville de Belo-Sur-Tsiribihina, n'avaient plus de stocks de nourritures et pas suffisamment d'argent pour en acheter. Une grande partie d'entre eux se nourrissaient de pommes de terre douces « bele » ou encore d'ignames cherchés tôt le matin dans la forêt. Nous avons ainsi pris

d'emblée la mesure de cette insécurité des paysans qui, après avoir pour la plupart perdu leurs bœufs, ont peur de perdre leurs terres. Le vide juridique qui entoure le droit foncier traditionnel, la méconnaissance de l'Etat à l'égard des situations foncières existantes au sein des villages, ne pouvaient mieux être soulignées.

A la forte pression foncière - terres de mangroves « *sira-sira* » et de forêts -, dont je viens de parler, s'ajoute la situation de grande pauvreté des gens. Nous avons observés de nombreux conflits et nous en présenterons trois durant lesquels le droit traditionnel si fort et incontournable durant la 1^{ère} décennie de l'Indépendance nationale se présentait comme excessivement fragile quels que soient les modes de légitimation évoqués. Quand il n'était pas, formellement, mis en cause, c'est parcequ'il était carrément nié ou encore inexistant pour ceux qui revendiquaient les terres apparemment libres. Ces conflits opposent, selon les circonstances, les salariés des villes aux paysans, les migrants aux originaires, les migrants entre eux, les originaires entre eux ou encore les pouvoirs des différentes instances locales. On devait constater la méconnaissance ou le déni de l'existence des droits fonciers traditionnels sans pour autant se revendiquer du droit moderne. C'est le critère de mise en valeur des terres d'où partait les plus nombreuses contestations, après quoi, tout contrôle et surveillance de la forêt s'avérait mal admis, surtout si ceux qui ont cette fonction sont d'origine Sakalava. Il faut en effet savoir, que le droit foncier traditionnel principal, parce que relatif à l'ancienne organisation royale Sakalava, pour qui le rapport à la terre était d'ordre politique, ce droit s'est projeté avec la colonisation, sur le contrôle collectif des terres non cultivables de forêt, de mangroves dites « terres libres » pour les géographes. Cette souveraineté sur la terre était exercée par les pouvoirs villageois, étant entendu que toute autorisation de s'installer sur les terres émanait d'un accord, une cooptation venant du conseil de village où les originaires étaient dominants. Les migrants dits « *zana tany*⁷ », pouvaient cultiver les terres, sous condition que celles-ci ne soient pas vendues, mais rendues à son propriétaire quand ils repartiraient au pays d'origine. Les anciens migrants venus, pour le travail forcé ou encore pour chercher du travail salarié dans les grandes concessions à l'époque de la grande colonisation, ont somme toute assez bien respecté cet accord initial.. Arrivés sur place, ils ont contracté une relation personnelle de parenté à plaisanterie dite « *fatidra* » avec le propriétaire de la terre, là où le plus souvent se trouvaient les pâturages du village non loin des tombeaux. Ce serment de fraternité ouvrait aux migrants un droit unique de mise en valeur des terres, qu'ils ont eu l'autorisation d'occuper, excluant toute forme de spéculation foncière, n'autorisant que le métayage ou le salariat que certains d'entre eux pratiquaient au moment des récoltes.

⁷ Littéralement « enfants de la terre », ce qui désigne le droit foncier de « mise en valeur » des terres par les migrants : au regard du lien social de « parenté à plaisanterie », équivalent à un serment d'allégeance de type contractuel : La terre concédée au migrant n'est ni louée, ni même cultivée en métayage pour le compte des originaires. C'est un prêt pour la durée de l'installation du migrant dans la région où il a migré. Cette revient aux originaires quand il part.

Nous présenterons en 1^{ère} partie, la matrice d'organisation spatiale des villages de la mairie d'Aboalimena en 1970 et sa transformation en 2005. La 2^{ème} partie sera consacrée à l'étude de la nature des conflits qui se sont joués durant notre présence dans les villages où la légitimité foncière était toujours un enjeu plus ou moins direct des rapports engagés. Quels types de pouvoirs se sont objectivés et de quelle manière les acteurs des différentes instances locales ont-ils pesé pour faire valoir, dans la transparence⁸, les droits des uns et des autres au regard du programme de développement communal « PCD », dont le rapport a été déposé en 2005 au « Conseil de région » au moment de sa prise de fonction à Morondava⁹. Nous verrons le rôle déterminant de la procédure, qui, à défaut d'un cadre juridique clair, traîne en longueur les affaires jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à l'instruction finale, une fois la cause entendue et partagée par tous ceux qui ont eue à l'instruire, à un niveau ou à un autre du parcours du dossier dans les instances du pouvoir administratif, les derniers échelons étant la sous-préfecture et la région. La question finale est la suivante : comment sécuriser les paysans qui ne peuvent faire valoir leurs droits fonciers traditionnels en utilisant la procédure d'enregistrement, trop chère pour être à leur portée ? L'Ouest malgache est-il encore cet « eldorado » où les ressources naturelles sont si grandes qu'une politique volontariste de migration suffit au développement de la région¹⁰. Ce mythe colonial est-il encore d'actualité compte-tenu du bas niveau des techniques de production et des variations géo-climatiques qui font penser que le « mythe de Sysiphe » est mieux en correspondance avec la réalité sociale et économique locale ? Que dire enfin de l'unité régionale, bi-polarisée autour des villes de Tuléar au Sud et de Morondava au Nord, tandis que l'extrême Nord de la région (la Tsiribihina) est devenue le parent pauvre des investissements et aides pour le développement ?

Mars 2006

⁸ Valeur affirmée à plusieurs reprises par les gestionnaires des pouvoirs locaux pour se démarquer des pratiques informelles, manière ordinaire dont sont résolus les problèmes. Le régime Ravelomanana a toujours affirmé une idéologie visant à moraliser la vie sociale, de travail ainsi que la pratique administrative dont chacun sait que le moindre papier administratif coûte cher à celui qui le demande.

⁹ Chef-lieu de région.

¹⁰ Si on lit les rapports récents d'expertise à propos de projets de développement ou, plus simplement, pour préparer les actions d'encadrement de la population pour préserver la forêt et les mangroves, ce sont essentiellement les migrants qui sont vus comme étant porteurs du développement, de la modernité, les Sakalava étant présentés comme des analphabètes sur lesquels on ne peut compter. Dans la décennie des années 1960, l'image de la société s'inverse. En réaction avec les représentations coloniales, on ne parle plus de paresse ou encore d'analphabétisme pour les Sakalava. Ils sont présentés comme étant, au même titre que les migrants, un levier du développement et, cela d'autant, plus que les originaires comptaient de nombreux élus à l'échelon national, régional et local.